

## PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

SECRETARIAT GENERAL  
POUR LES AFFAIRES  
REGIONALES

### **Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 Avenant de révision à mi-parcours**

Le contrat de projet Etat-Région 2007-2013 liste des projets cofinancés par l'Etat et la Région, voire d'autres collectivités et l'Europe, dans cinq domaines :

- Enseignement supérieur, recherche, formation
- Développement économique dont agriculture
- Environnement, accompagnement des territoires
- Transports
- Culture

Il représente un investissement important :

- **496 M€ de l'Etat**
- **814 M€ de la Région**

C'est l'un des principaux outils pour préparer l'avenir du Languedoc-Roussillon à côté :

- du plan de relance pour sortir de la crise (700 M€ Etat)
- des fonds européens : 900 M€ sur la période 2007-2013
- le plan Campus (325 M€ Etat, 162.5 M€ région)
- les investissements d'avenir (subventions Tramway, éco-cités, universités ...)
- les grands projets d'investissement comme la LGV...

A mi-parcours, le contrat avance à un rythme très satisfaisant (62 % pour 57% prévu).

L'avenant permet d'établir un bilan intermédiaire et de faciliter l'achèvement du contrat, à coût constant et sans remettre en cause la stratégie initiale.

Il s'agit de redéployer l'argent des projets qui coûtent moins cher sur ceux qui coûtent plus cher.

## Projet I – Recherche, enseignement supérieur

---

### Université et recherche

Exemples de réalisation

- **1 474 logements étudiants** réhabilités.
- **Réhabilitation du site de St Charles**, en plein cœur de Montpellier. Les locaux regrouperont, à partir de la rentrée 2011, les équipes de recherche en sciences humaines et sociales de l'université Montpellier III. Les bâtiments seront utilisés par 350 chercheurs, 700 doctorants et 2500 étudiants en master.
- **L'IUT de Béziers** sera ouvert à la rentrée 2011.

Depuis la signature du contrat de projet, l'Etat a attribué 325 M€ supplémentaires au titre du plan Campus. La région accompagne cet effort de 162.5 M€.

De plus, l'avenant au CPER instaure un principe de décroisement des financements de l'Etat et de la Région. Chacun est responsable d'une liste de projets.

L'Etat a ainsi pu terminer la 1ère phase de Saint-Charles très rapidement, le Conseil régional se concentrant désormais sur la relocalisation de la faculté de Médecine, le Pôle Chimie Balard et le Pôle TIC de Saint-Priest.

### Emploi, formation

L'Etat et la Région redéplient des crédits pour créer un **institut régional du travail**. C'est une structure de recherche et de formation pour aider les syndicats à approcher les mutations économiques et les nouveaux enjeux du dialogue social.

## Projet II - Entreprises, agriculture

---

### Pôles de compétitivité

L'Etat accompagne le fonctionnement des pôles de compétitivité, notamment pour les aider à répondre aux appels à projets nationaux.

A titre d'exemple, l'Etat a apporté 1 M€ de fonctionnement en 2010, la Région 0.4 M€. Les pôles ont ainsi pu obtenir 25 M€ de subventions nationales, 6 M€ de subvention Région et 3 M€ de FEDER :

**Chaque euro du contrat de projet en rapporte 25 pour les pôles.**

### Agriculture

Exemples de réalisation

- **Essais en vraie grandeur de nouvelles pratiques agricoles**
- **Mise aux normes, modernisation de bâtiments**
- **Aide à la filière bois (pistes forestières, engins, scieries ...)**

Le volet agricole a été bâti autour d'un plan de modernisation de l'agriculture et, plus particulièrement, de la viticulture. Depuis lors, l'OCM viti-vinicole a apporté des financements très importants (130 M€ par an) et la réforme des retraites a supprimé l'aide aux pré-retraites.

Les crédits Etat sont redéployés, sans aucune perte, sur le développement de **l'agriculture biologique** et sur des **mesures agro-environnementales** (par exemple : réduction des produits phytosanitaires, compensation des surcoûts d'exploitation en zone Natura 2000).

Par ailleurs, à la suite des violents incendies de forêts de la fin de l'été 2010, l'Etat augmente son enveloppe pour la prévention des incendies de forêt.

## Projet III - Aménagement du territoire, environnement

L'**établissement public foncier** a été créé par l'Etat pour le Languedoc-Roussillon en juillet 2008. Grâce à la mobilisation collective de tous les acteurs concernés, le démarrage opérationnel est intervenu plus vite que prévu. Une bonne partie des crédits prévus pour la préfiguration peut donc être libérée.

Ces montants (3 M€) sont réutilisés en particulier dans le souci de préservation de nos paysages, notamment dans le cadre d'opérations grands sites<sup>1</sup>. (canal du midi (1 M€), Canigou, Carcassonne, Camargue gardoise, Navacelles ...).

### Biodiversité

Exemples de réalisation

- **Réserve naturelle du Bagnas (Agde)** : mise aux normes de la maison de la réserve, reconstruction du pont d'accès, démolition de ruines dangereuses pour les visiteurs.
- **Réserve naturelle du mas Larrieu (Argelès)** : repérage et arrachage de plantes exotiques envahissantes pour régénérer les habitats dunaires.

L'avenant prévoit des petits ajustements techniques et financiers entre les opérations déjà programmées.

### Littoral

Exemples de réalisation

- **Aménagement du lido de Sète à Marseillan** : recul de la voie littorale, réhabilitation du cordon dunaire, création d'une piste cyclable.
- **Aménagement du Petit et Grand Travers** : déplacement des stationnements, rechargement en sable des plages, reconstitution du cordon dunaire.

Les enjeux de protection du littoral et les sites prévus sont confirmés. Toutefois les projets sont très complexes, sur le plan des études, des procédures, de la concertation et des engagements financiers à mobiliser. C'est pourquoi, afin de ne pas perdre de crédits pour cause de retard des projets, une liste complémentaire d'opérations est ajoutée.

Elles pourront élargir au financement, en fonction de l'avancement des opérations initialement inscrites.

### Risques

Exemples de réalisation

- Etudes et concertations pour la **prévention des inondations** (Tech)
- Consolidation des **digues du Vidourle**, de l'Aude (Cuxac).

Ce programme avance bien. Il n'y a pas de redéploiements prévus.

<sup>1</sup> Une opération grand site est un plan d'action pour concilier la fréquentation touristique et la préservation du site. Le Languedoc-Roussillon en compte 10 sur les 31 sites labellisés en France.

## IV Transports

### Exemples de réalisations

- Etudes et acquisitions foncières du **contournement de Nîmes et Montpellier**. Réalisé à 100% - 23 M€ Etat.
- Débat public et études **ligne nouvelle Montpellier-Perpignan**
- **Viaduc de Courbessac** à Nîmes (en cours)
- Rénovation de la ligne **Perpignan-Villefranche**

En matière ferroviaire, les objectifs initiaux du contrat étaient de faciliter la réalisation de la ligne nouvelle de Nîmes à Perpignan, de moderniser des lignes et de faciliter l'offre TER. Ces objectifs sont confirmés.

L'avenant redéploie les crédits entre projets pour mieux coller aux coûts réels.

## V Cohésion sociale

### Maisons de retraite et établissements pour personnes handicapées

#### Réalisations

- **313 places ont été rénovées**, dès la première année du CPER et dans tous les départements, pour une meilleure prise en charge.
- La subvention de l'Etat de 7 M€ a entraîné la réalisation de 30 M€ de travaux.

Le programme a été achevé en totalité dès 2007.

### Culture

#### Exemples de réalisations

- Restauration de l'abbaye de Lagrasse dans l'Aude
- Restauration de l'ancien couvent des Ursulines et installation de la Cité internationale de la danse à Montpellier
- Restauration du Palais des rois de Majorque à Perpignan
- Construction du Théâtre de l'archipel à Perpignan, (projet transfrontalier)

Toujours dans le souci d'une mobilisation maximale des crédits inscrits au contrat, quelques autres opérations, d'ampleur limitée, sont labellisées CPER. Elles pourront élargir au financement, en fonction de l'avancement des opérations initialement inscrites.

## **Projets inscrits au contrat de projet**

- Grand Site de la petite Camargue
- Lido du petit et du grand Travers
- Lido de Villeneuve les Maguelone à Frontignan
- Lido de Sète à Marseillan
- Réhabilitation de la côte ouest de Vias
- Protection trait de côte Valras-Vendres
- Étang de Canet Saint Nazaire

## **Liste complémentaire inscrite dans l'avenant**

- études (exploitation des gisements sableux,...)
- acquisitions du conservatoire du littoral
- Paulilles
- Fleury
- Leucate / Le Barcarès
- Toreilles
- Sainte-Marie-la-mer
- Argelès
- Portiragnes

## Liste complémentaire inscrite dans l'avenant

- Extension du Musée Fleury de Lodève
- Etudes pour la création d'un Musée régional de la Romanité à Narbonne
- Extension du Musée d'art moderne de Céret
- Construction du nouveau Musée de Saint-Jean-du-Gard (et réinstallation collections)
- Restauration de l'Hôtel de Rouvière à Marvejols
- Restauration et mise aux normes du Théâtre Molière de Sète
- Restauration du Château de Castries
- Modernisation du Musée régional d'art contemporain de Sérignan
- Restauration de l'ancien Hôpital psychiatrique du Mas Careyron et installation du Centre de développement chorégraphique d'Uzès

**CPER 2007-2013**  
**SYNTHESE PAR GRAND PROJET DES ENGAGEMENTS ETAT ET REGION de 2007 à 2010**

		MAQUETTE REVISEE 2007-2013			CUMULE 2007 / 2010*			
		ETAT	REGION	TOTAL	ETAT		REGION	
		M€	M€		M€	%	M€	%
PRIORITE I	Projet 1 : Encourager la recherche régionale	41,62	74,38	116,00	20,17	48%	64,84	87%
	Projet 2 : Vers l'université du Languedoc-Roussillon	78,23	47,92	126,15	35,68	46%	26,45	55%
	Projet 3 : Mettre en phase l'offre de formation avec les attentes de l'économie et améliorer l'accès et le retour à l'emploi	13,90	14,00	27,90	6,70	48%	11,44	82%
PRIORITE II	Projet 4 : Encourager l'innovation à travers les pôles de compétitivité et l'accompagnement des filières industrielles	9,30	78,40	87,70	5,54	60%	78,40	100%
	Projet 5 : Soutenir les filières : agriculture, forêt, pêche et conchyli-culture	62,73	74,90	137,63	18,02	29%	41,12	55%
PRIORITE III	Projet 6 : Assurer un nouvel équilibre urbain / rural	30,81	119,00	149,81	26,42	84%	99,50	84%
	Projet 7 : Préserver l'environnement pour garantir l'attractivité du territoire régional	135,05	137,45	272,50	96,36	71%	59,29	43%
	Projet 8 : Gérer durablement le littoral	25,10	15,87	40,97	12,67	50%	8,72	55%
PRIORITE IV	Projet 9 : Mieux desservir le territoire	74,00	238,60	312,60	50,57	68%	128,46	54%
PRIORITE V	Projet 10 : Soutien aux projets culturels et protection du patrimoine	18,00	13,40	31,40	8,29	46%	7,82	58%
	Projet 11 : Améliorer les services de santé	7,12	0,00	7,12	7,12	100%		
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>		<b>496</b>	<b>814</b>	<b>1 310</b>	<b><u>288</u></b>	<b><u>58%</u></b>	<b><u>526,0</u></b>	<b><u>65%</u></b>

\* en cours de réalisation